



## NOS SOLUTIONS

- ▶ Plancher chauffant
- ▶ Isolation phonique
- ▶ Isolation thermique
- ▶ Rénovation des sols
- ▶ Pose de revêtements
- ▶ Remise à niveau
- ▶ Produits

LE GUIDE DE LA CHAPE FLUIDE  
Les étapes de la mise en oeuvre

## Le guide de la chape fluide

- ▶ Dalle béton, chape traditionnelle, chape fluide, ravaillage : quelle est la différence ?
- ▶ Pourquoi choisir une chape fluide ?
- ▶ **Les étapes de mise en oeuvre d'une chape fluide**
- ▶ Le partenariat de Lafarge et ses applicateurs agréés : un gage qualité / prix

## Préparation du chantier pour la réussite du coulage de la chape :

■ **Classement UPEC en fonction de l'usage des locaux :**

Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment a élaboré le classement UPEC des locaux. Ce dernier établit pour chaque destination de local (chambre de maison individuelle, cuisine, hall d'accueil de local public, etc.), un classement d'exigences aux sollicitations selon 4 critères :

- U** : résistance à l'usure (abrasion)
- P** : résistance au poinçonnement
- E** : résistance à l'eau
- C** : résistance aux agents chimiques

Ainsi à titre d'exemple, pour une chambre de maison individuelle, tous les éléments constitutifs du sandwich sol (chape, colle et revêtement), doivent, au moins, disposer d'un classement UPEC supérieur ou égal au classement suivant :

**U2 P2 E1 C0**

Ainsi, avant chaque chantier, il convient de sélectionner la chape fluide adaptée au classement UPEC des locaux concernés.

Nos chapes disposent des classements UPEC suivants :

- Agilia Sols A / A Top : **U4 P3 E2 C2**
- Agilia Sols C / C Métal / C Fib-S : **U4 P4 E3 C2**
- Agilia Sols C SPC / C SPC Métal / C SPC Fib-S : **U4 P3 E3 C2**

■ **Conditions de chantier :**

Votre bâtiment ou votre maison doit être hors d'air, hors d'eau et avec une absence d'ensoleillement direct et de courants d'air.

Avant le chantier, il est nécessaire de déterminer le produit adapté (chape fluide ciment ou chape fluide anhydrite, et éventuellement ravaillage ou ravaillage léger) en fonction du chantier et du type de pose (adhérente, flottante, désolidarisée, ou enrobage de plancher chauffant). Suite au cahier des charges rédigé avec le client, l'applicateur est à même de proposer la solution idéale sur mesure.

■ **Pose des éléments avant coulage :**

L'étape suivante consiste à apposer un film plastique (polyane) qui sert de couche de glissement dans le cadre d'une pose désolidarisée, ou les isolants phoniques et/ou thermiques dans le cadre d'une pose flottante. Des bandes en mousse de 3 à 8mm sont ensuite appliquées (appelées bandes compressibles) sur toute la périphérie des locaux. Elles sont destinées à encaisser les contraintes de dilatation des chapes.

Si le choix d'un plancher chauffant a été fait, c'est le plus souvent le chauffagiste ou l'électricien qui interviendra pour la préparation (pose de l'isolant et installation des tubes ou câbles chauffants).

L'applicateur pose ensuite les joints de fractionnement si nécessaire, avec des joints préfabriqués en plastique fixés sur le support.



Joint de fractionnement plastique avant coulage de la chape aux passages de portes

▪ **Pigeage et calcul du cubage :**

Par la suite l'applicateur met en place des repères de niveau appelés piges et règle la hauteur à l'aide d'un niveau laser pour matérialiser la surface de la chape. C'est lors de cette étape qu'il est capable de calculer le volume de mortier nécessaire pour le chantier et à commander à la centrale Lafarge la plus proche.



Mse en places des piges de niveau et cubage (calcul du volume nécessaire au chantier)

Réception de la chape :

Afin de respecter toutes les procédures qualités de l'offre Le Système Sols, l'applicateur agréé Lafarge réalise à la réception de la livraison de la chape fluide par camion malaxeur (toupie) un contrôle de conformité du produit. C'est un gage de qualité essentiel. Pour chaque type de chape fluide de la gamme Le Système Sols, il existe une exigence de fluidité produit à respecter lors du coulage. Ce paramètre est contrôlé par le test de "l"étalomètre en centrale Lafarge à la fabrication, mais également avant coulage sur chantier par l'applicateur agréé.



Mesure d'étalement à réception du mortier

### Coulage de la chape :

La mise en place de la chape par pompage, le coulage, débute alors par le point le plus éloigné du chantier. C'est à ce moment que l'on réalise tous les avantages des chapes fluides Lafarge :

- livraison par camions malaxeurs,
- pompabilité sur grandes hauteurs (jusqu'à 10 étages) et grandes longueurs de tuyaux,
- fluidité du mortier facilitant une mise en œuvre aisée et permettant d'obtenir une planéité exceptionnelle par rapport à la mise en œuvre d'une chape traditionnelle plus longue et difficile,
- Un confort de travail pour l'applicateur et une mise en œuvre facilitée grâce à une position de travail debout, et une sécurité contre les risques dus à la pénibilité,
- une simplicité et une rapidité extrême de l'application.



Coulage aisé de la chape fluide en position haute

Néanmoins, le coulage d'une chape nécessite un véritable savoir-faire et l'emploi de matériel spécifique, sous peine de ne pas obtenir de résultat durable :

- fissuration rapide dès mise en service de la chape



- planéité médiocre
- décollement de revêtements de sols
- dysfonctionnement du plancher chauffant
- déperdition acoustique ou thermique, etc.

La planéité de la surface est immédiatement obtenue (tolérance de 3mm sous la règle de 2m).

Lors du coulage de votre chape fluide, l'applicateur veille à poser des renforts d'angle en treillis de fibres de verre aux endroits spécifiques.



Mise en place de panneaux en fibres de verre aux angles saillants

A l'avancement du coulage, la planéité de la chape est améliorée par le passage de la barre de répartition puis du balai débulleur, des opérations obligatoires.



Passage de la barre de répartition



Passage du balai débulleur



Pulvérisation du produit de cure



Mise en place de film opaque sur les ouvertures pour limiter la dessiccation de la chape

Sur les chapes fluides base ciment, pour éviter une dessiccation trop rapide du mortier, un produit de cure est pulvérisé par l'applicateur en phase finale.

Le coulage de votre chape fluide est ainsi terminé.

#### Délai de séchage de la chape :

L'applicateur veille alors à assurer une parfaite protection de la chape coulée. Pas de passage pendant 24 à 48 heures (suivant le type de produit). Pendant cette période la surface de la chape doit être impérativement protégée des courants d'air et de l'ensoleillement direct. Pendant 3 à 4 jours, aucune charge ne doit être posée sur la chape.

Le local est aéré à partir du moment où la chape est accessible. Les locaux sont alors mis à disposition des entreprises de second œuvre dès le 3ème ou 4ème jour.

#### Pose des revêtements de sol :

Après séchage des chapes fluides, une élimination du produit de cure ou de la pellicule de surface par ponçage est nécessaire avant la pose des revêtements de sol.

Cependant, Lafarge Bétons a développé des solutions spécifiques afin d'éviter le ponçage avant la pose des revêtements de sols (Agilia Sols A Top et produit de cure sans ponçage).



Etat de surface de la chape après ponçage

Les chapes fluides de la gamme Le Système Sols, permettent d'obtenir une planéité irréprochable avec des écarts

inférieurs à 3 mm sous la règle de 2 m.

A noter que la pose de cloisons distributives légères (cloisons sur rails dédiées par exemple à la séparation de bureaux) est réalisée après un délai de séchage de la chape de 7 jours.

Le poseur de revêtement de sol (qui peut être également l'apporteur de chapes fluides agréé Le Système Sols de Lafarge Bétons) est alors responsable de la réception des supports et doit s'assurer de l'aptitude de la chape à recevoir le revêtement de sol.

Pour cela, il effectue une vérification de l'humidité résiduelle de la chape, en se reportant aux recommandations en fonction des types de chapes fluides, et du type de revêtement prévu. Ce contrôle est fait selon la méthode reconnue de la bombe au carbure.

Dans le cas d'enrobage de plancher chauffant, la mise en chauffe par le chauffagiste est obligatoire avant la pose du revêtement de sol, conformément aux textes en vigueur.



Pose de carrelage sur support chape fluide

- 
- ▶ Dalle béton, chape traditionnelle, chape fluide, ravaillage : quelle est la différence ?
  - ▶ Pourquoi choisir une chape fluide ?
  - ▶ **Les étapes de mise en oeuvre d'une chape fluide**
  - ▶ Le partenariat de Lafarge et ses applicateurs agréés : un gage qualité / prix
- 

LE GUIDE DE LA CHAPE FLUIDE

GLOSSAIRE

MENTIONS LÉGALES

#### Nos solutions

- ▶ Revêtement de sol gymnase
- ▶ Isolation thermique école
- ▶ Isolation thermique immeubles
- ▶ Isolation phonique hôpitaux
- ▶ Remise à niveau plancher bois
- ▶ Réhabilitation bâtiments collectifs
- ▶ Rénovation d'appartement

- ▶ Plancher chauffant électrique école
- ▶ Plancher chauffant rafraichissant bureaux
- ▶ Isolation thermique maison BBC
- ▶ Isolation acoustique en appartement
- ▶ Plancher chauffant en pavillon

#### Vous informer

- ▶ Lafarge : leader des matériaux de construction
- ▶ Le savoir-faire Système Sols
- ▶ La chape fluide et la RT2012
- ▶ Réseau d'applicateurs experts

- ▶ Les nouveautés de la chape fluide
- ▶ Tout savoir sur la chape fluide
- ▶ Glossaire de la chape fluide
- ▶ Nos partenaires

#### Nous contacter

- ▶ Contact
- ▶ Mentions légales

Lafarge a choisi la solution **CENTRALWEB**



BtoB performance

[En savoir +](#)